

La Parfaite, une filadière sur l'estuaire



La Parfaite de Haute-Saintonge, qui a emprunté le toponyme de la propriété agricole, jouxtant le port de Vitrezay, sur la commune de Saint-Sorlin-de-Conac en Charente-Maritime, porte bien son nom. Pour les amateurs de classification, on la range dans la catégorie des filadières. Mais que recouvre et qu'à recouvert, au cours des âges, ce terme générique. Pour certains auteurs, Restaut en 1801, Bonnefous en 1856... le nom viendrait certainement de la forme de son étrave et de son étambot : en effet les deux extrémités relevées et pointues de sa coque rappellent la navette des filandières, ces femmes fileuses, baptisées comme les sœurs Parques qui filaient, dévidaient et coupaient le fil de la destinée des humains. Cette étymologie séduisante, mais sujette à caution comme à chaque fois, a le mérite de souligner, les caractéristiques marquantes et originales de ce bateau. Et si cette dénomination de filadière qualifie des embarcations quelques peu différentes, selon les

auteurs, toutes arborent un avant et un arrière pincés. Par contre les définitions ou représentations iconographiques différent parfois, et reflètent les adaptations à un environnement et une utilisation donnés.

En 1679, un ouvrage illustré, attribué à Jean Jouve, la présente sur les planches des bateaux armés à Royan et à Bordeaux. On y apprend les deux vocations de cette dernière : petit bateau de charge et de pêche (alors armée par 2 hommes et un garçon). Au XVII^e siècle, elle pouvait transporter bois, blé et foin. Une carte postale ancienne, en montre une chargée de sacs dans le petit port de Saint-Seurin-d'Uzet et un témoignage oral récent, relate l'utilisation de filadière dans la région de Roque-de-Thau, pour le transport de moellons des carrières voisines, les gabares se chargeant des pierres de taille. Le document de Jouve, comme la célèbre peinture du port de Bordeaux de Joseph Vernet, nous montre la filadière avec un tillac avant et arrière, une voile carrée, voire rectangulaire avec « *une envergure beaucoup plus réduite que sa chute* ». En 1869, Bescherelle la décrit comme une embarcation portant « *une voile carrée, deux latines et une d'étai qui borde sur le beaupré* ». Kerchove, lui, dans son dictionnaire de 1948, la présente grée d'une voile au tiers dormante, manœuvrée par un rocambeau qui coulisse le long du mât. Des photographies de régates de filadières, préfigurant une utilisation pour la plaisance (*) confirment l'utilisation d'un foc installé sur un bout-dehors, haubané par un bout tendu sur un crochet de bois fixé sur l'étrave du bateau, au-dessus de la ligne de flottaison. Ces régates corroborent les propos de Kerchove qui écrivait « *beaucoup de ces bateaux sont utilisés pour la course et sont très rapides sous voiles* ».



La Parfaite de Haute-Saintonge, quant à elle est également équipée d'un flèche. La position du mât très en avant, dès le départ, privilégie les allures portantes, vent arrière ou grand large. La voilure carrée ou au tiers « *correspond à un choix technique adapté à une fonction et à un espace de navigation, faisant appel alternativement et régulièrement à une propulsion à la voile et à*

l'aviron ». Excentré, ce type de gréement permet de carguer la voile le long du mât, d'affaler facilement l'ensemble pour éviter le fardage et optimiser la dérive du bateau en pêche... Duhamel du Monceau, dans son *Traité des pesches* de 1779, apparente la filadière aux coureaux ou gabarets (d'autres auteurs la rapprocheront de l'anche de pêche ou lanche) ; les dimensions qu'il en donne correspondent approximativement à celles qu'on lui connaît aujourd'hui. Par contre, pour lui, les bordages au nombre de six sont à clins et non à franc bord comme les actuelles. Les membrures des bateaux plus anciens ou répliques : *Clairette* et *La Parfaite* sont chantournées, celles de *Valaisdire*, l'*Amyntata* de conception plus récente sont bouillies et ployées, quant à *Catch-me*, elle possède les deux.



Revenons un instant sur la morphologie des deux extrémités de la coque, l'étrave est « *légèrement arrondie, plus élevée et plus longue que l'étambot* » positionnant le tirant d'eau à l'avant. Si surprenant que cela puisse paraître, rien d'anormal ici, quand on sait que ce type de bateau devait, sur la Dordogne et la Garonne, affronter le mascaret ou, plus en aval, le clapot dur du jusant couplé à un vent de noroît. L'arrière, également pointu, serait lié pour François Beaudouin à la pratique de l'échouage par l'arrière. En pêche, une fois le safran relevé, pour ne pas crocher le filet, cette forme permet de hisser aisément ce dernier en tirant et en remontant sur lui, à la fin d'un lan. L'environnement dans lequel évoluaient ces filadières était celui, nous venons de le voir, de la Garonne, de la Dordogne ou de la rivière de Bordeaux, pour ne pas dire la Gironde. Ici et là, elles transportaient parfois, ou pêchaient, lamproies, aloses, maigres, esturgeons ou autres poissons. Comme le précisait Duhamel du Monceau, « *ces bâtiments ne sortaient guère de la rivière. Quelquefois cependant par les beaux temps, ils vont jusqu'à la tour de Cordouan* ». Écrites au XVIII^e siècle, ces quelques lignes se sont vérifiées, souvent par la suite. Pierrot Gadrat, ne me contredira pas, lui qui, alors enfant, partit en famille et en filadière, passer des vacances estivales en août 1959, à Cordouan, au Verdon et à Royan avec Simon, son père à la barre. Camping sur l'eau, avec le taud pour se protéger. Il est vrai que les bateaux de cette époque connaissaient le chemin qui mène à l'embouchure, car les anciens racontent qu'ils venaient y "couler" leurs filadières et autres bateaux dans le port du Verdon, afin qu'ils se gorgent de sel et ne subissent trop rapidement, une dégradation due à des bains prolongés dans des eaux trop douces ou saumâtres...

De jeunes *griottes* vont même les faire naviguer dans les Pertuis charentais ou les eaux bigoudènes, afin que les Bretons puissent admirer les lignes sublimes de la Parfaite... Ce rapide descriptif, montre que comme ses sœurs, la *Parfaite* mérite bien son nom, car elle est parfaitement adaptée à son milieu, que ses spécificités surprenantes sont le résultat d'une compréhension de ce dernier, que les améliorations successives correspondaient, avant l'heure, à ce que l'on qualifie aujourd'hui de "développement durable", car ce bateau vieux de plus de cinq siècles, même si on ne le comptait plus que sur les doigts d'une main, grâce au travail acharné d'associations et de bénévoles, a encore de beaux jours devant lui. Mais il reste de nombreux fils à dérouler, comme nos filadières



grecques, pour révéler toutes les richesses et les mystères de ce bateau que “Voiles traditionnelles de Haute-Saintonge” est fière de barrer dans les eaux mêlées de notre estuaire.

6692

Guy Landry
Président de Voiles traditionnelles de Haute-Saintonge

(*) La filadière *Catch-me* de la famille Mossant de Port Maubert, présentée au Musée maritime de Port Rhu à Douarnenez, construite en 1950, ne l'a été que pour la plaisance.